

Le 3 avril 2015.

INTERCOMMUNALE CENTRE D'ACCUEIL LES HEURES CLAIRES

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2014

T A B L E D E S M A T I E R E S

	<u>Pages</u>	
INTRODUCTION	3	
CHAPITRE I		
Situation active et passive au 31 décembre 2014	5	
Commentaires de l'actif	6	
Commentaires du passif	11	
CHAPITRE II		
Résultats de l'exercice 2014	17	
Commentaires des produits	18	
Commentaires des charges	24	
CHAPITRE III		
Analyse financière	27	222

INTRODUCTION

Les comptes de l'exercice 2014 se clôturent par un mali de 223 K€ en regard d'un mali de 52 K€ pour l'exercice précédent. Tout comme en 2013, le CPAS de la Ville Limbourg est intervenu dans la perte de la Résidence Léon d'Andrimont à raison de 125 K€.

Le résultat de l'exercice (223 K€) peut être réparti entre les différents sites comme suit :

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Heures Claires Spa	-1 K €	-186 K €
Résidence Léon d'Andrimont	-245 K €	-288 K €
Résidence Collinet	194 K €	251 K €
<u>Total</u>	<u>-52 K €</u>	<u>-223 K €</u>

Signalons que le résultat de la Résidence Collinet est influencé positivement par la non prise en charge de la provision pécule de vacances sur l'exercice 2014. En effet, compte tenu de la fermeture de la Résidence Collinet en 2015 et du transfert des résidents vers Limbourg, le personnel est transféré en partie sur le site de Spa et en partie sur le site de Limbourg. Cette provision a dès lors été constituée au niveau des deux autres sites pour un total de 84 K€.

Précédemment, des réserves ont été constituées pour couvrir les charges d'emprunt futures découlant des travaux d'agrandissement de la résidence Léon d'Andrimont, de la rénovation de la cuisine et des travaux d'isolation à Spa. Ces réserves représentaient 536 K € au 31 décembre 2013. Comme prévu, cette réserve est utilisée, et donc transférée au résultat reporté, au fur et à mesure du paiement des intérêts. En 2014, une reprise de ces réserves est dès lors effectuée pour un total de 83 K€ qui est affecté au résultat reporté à fin 2014.

<u>Réserves constituées</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Réserve légale	135.117,54	135.117,54	-
Réserve charges d'emprunt agrandissement Limbourg	440.622,33	373.920,28	-66.702,05
Réserve charges d'emprunt travaux d'isolation Spa	32.511,16	16.265,26	-16.245,90
Réserve charges d'emprunt rénovation cuisine	62.647,28	62.647,28	-
	670.898,31	587.950,36	-82.947,95

Les fonds propres clôturent à 17,06 M€ ce qui équivaut à 62,7 % du pied de bilan. Ce ratio de solvabilité demeure conséquent et est à mettre en relation avec l'importante capitalisation de l'intercommunale.

La trésorerie active de l'intercommunale demeure largement positive à hauteur de 3,6 M€ au 31 décembre 2014. Le cash-flow s'élève à 470 K€.

Le nombre de journées est en très légère diminution (- 22 journées) par rapport à l'exercice précédent (101.594 contre 101.616). En 2014, le taux d'occupation atteint 91,56% contre 91,58% en 2013. Ce faible taux d'occupation est à mettre en relation avec les travaux d'isolation ainsi que les travaux de rénovation intérieure (chape et revêtement de sol – pose de protection murale – peinture) réalisés sur le site des Heures Claires de Spa, ayant pour conséquence la neutralisation de 10 lits durant une partie de l'année 2014. Signalons également la fermeture de 4 chambres à la résidence Léon d'Andrimont pour les travaux d'agrandissement depuis presque 2 ans.

Les travaux d'agrandissement de la Résidence Léon d'Andrimont ont été finalisés en mars 2015. Les conséquences de cette ouverture sont :

- le transfert des résidents de la Résidence Collinet en mars 2015 (45 lits) ;
- l'ouverture de 10 lits de court séjour supplémentaires ;
- l'exploitation des 8 lits gelés ;
- l'ouverture de 6 appartements de résidence-services.

L'année 2014 a dès lors été marquée également par des investissements de plus de 5 millions d'euros dont 4,5 millions d'euros sont relatifs à l'agrandissement de la Résidence Léon d'Andrimont. Ces investissements n'ont pas pu encore être mis en exploitation sur l'exercice. Par ailleurs, les travaux d'isolation et de rénovation des sols et chapes sur le site de Spa ont été mis en exploitation 2014, l'amortissement y relatif a dès lors été acté sur 2014. Afin de couvrir ces investissements, l'intercommunale a obtenu des subventions de l'ordre de 5 millions d'euros.

Le reste du présent rapport est consacré aux commentaires du bilan et du compte de résultats.

Jamal MOUHIB

CHAPITRE I

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE AU 31 DECEMBRE 2014

Le tableau ci-après retrace l'évolution de la situation active et passive durant les deux derniers exercices (en €) :

ACTIF	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Immobilisations incorporelles	875.026,72 €	835.200,22 €	-39.826,50 €
Immobilisations corporelles	12.583.056,21 €	17.334.563,99 €	4.751.507,78 €
Immobilisations financières	247.893,52 €	247.893,52 €	0,00 €
Créances à long terme	1.460.349,78 €	2.329.560,94 €	869.211,16 €
Stocks	93.727,61 €	99.972,39 €	6.244,78 €
Créances court terme	3.082.316,49 €	2.414.174,70 €	-668.141,79 €
Trésorerie et valeurs disponibles	3.303.941,11 €	3.611.234,54 €	307.293,43 €
<u>Comptes de régularisation</u>	<u>155.723,23 €</u>	<u>319.641,89 €</u>	<u>163.918,66 €</u>
Total actif	21.802.034,67 €	27.192.242,19 €	5.390.207,52 €
PASSIF	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Capital	7.827.238,45 €	7.827.238,45 €	0,00 €
Prime d'émission	1.822.150,62 €	1.822.150,62 €	0,00 €
Plus value	109.664,18 €	109.664,18 €	0,00 €
Réserves	670.898,31 €	587.950,36 €	-82.947,95 €
Résultat reporté	1.882.047,35 €	1.742.218,80 €	-139.828,55 €
Subsides	2.716.748,50 €	4.967.606,04 €	2.250.857,54 €
Dettes à plus d'un an	3.881.510,85 €	6.484.446,38 €	2.602.935,53 €
Dettes court terme	2.636.825,59 €	3.278.844,17 €	642.018,58 €
<u>Comptes de régularisation</u>	<u>254.950,82 €</u>	<u>372.123,19 €</u>	<u>117.172,37 €</u>
Total passif	21.802.034,67 €	27.192.242,19 €	5.390.207,52 €

COMMENTAIRES DE L'ACTIF

I. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en €)

	Immobilisés Incorporelles
V.A. fin 2013	1.416.114,08 €
Acquisitions	0,00 €
Sorties	0,00 €
Transferts	0,00 €
V.A. fin 2014	1.416.114,08 €
Amortissement 2013	541.087,36 €
Dotation 2014	39.826,50 €
Extournes 2014	0,00 €
Amortissement 2014	580.913,86 €
V.C.R. au 31/12/2014	835.200,22 €

Les immobilisations incorporelles représentent :

- le goodwill relatif à l'apport de 24 lits MR par la ville de Spa et de 40 lits MRS par P & V, soit pour une valeur comptable résiduelle globale à fin 2014 de 153 K €;
- le goodwill relatif à l'apport de 107 lits (67 lits MR et 40 lits MRS) par le CPAS de SPA, soit pour une valeur comptable résiduelle globale à fin 2014 de 519 K €;
- le goodwill relatif à l'apport de 41 lits MR par le CPAS de LIMBOURG, soit pour une valeur comptable résiduelle globale à fin 2014 de 164 K €;
- des licences et logiciels dont la valeur comptable est nulle à fin 2014.

La charge d'amortissements s'élève à 40 K €. Il est à noter que le taux d'amortissements pratiqués sur les goodwill est relativement faible puisqu'il est de 3% par an.

II. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en €)

	Terrains et constructions	Inst. Mach. Et out.	Mobilier et matériel	En cours	TOTAL
V.A. fin 2013	14.454.335,82 €	1.810.868,61 €	51.868,90 €	3.357.130,01 €	19.674.203,34 €
Acquisitions	106.526,84 €	117.850,72 €	0,00 €	5.130.703,70 €	5.355.081,26 €
Sorties	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Transferts	1.407.023,84 €	0,00 €	0,00 €	-1.407.023,84 €	0,00 €
V.A. fin 2014	15.967.886,50 €	1.928.719,33 €	51.868,90 €	7.080.809,87 €	25.029.284,60 €
Amortissement 2013	5.515.073,95 €	1.560.909,06 €	15.164,12 €	0,00 €	7.091.147,13 €
Dotation 2014	476.357,99 €	116.841,71 €	10.373,78 €	0,00 €	603.573,48 €
Extournes 2014	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Amortissement 2014	5.991.431,94 €	1.677.750,77 €	25.537,90 €	0,00 €	7.694.720,61 €
V.C.R. au 31/12/2014	9.976.454,56 €	250.968,56 €	26.331,00 €	7.080.809,87 €	17.334.563,99 €

Les investissements de l'exercice ont atteint 5.355 K€ dont principalement des travaux en cours relatifs aux travaux d'agrandissement de la Résidence Léon d'Andrimont pour 4.576 K€. Les travaux d'isolation énergétique et de rénovations des revêtements de sols et peintures sur le site des Heures Claires de Spa ont été finalisés en 2014. Leur mise en exploitation a eu pour conséquence une dotation aux amortissements supplémentaire de 66 K€.

La dotation aux amortissements de l'exercice s'est élevée à 604 K €.

III. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières concernent la participation détenue dans le capital de la société coopérative intercommunale AQUALIS pour 247.893,52 €. Signalons que la quote-part détenue par les Heures Claires dans les fonds propres d'AQUALIS au 31

décembre 2013 s'élève à seulement 216 K€, présentant ainsi une moins-value latente de 32 K€.

IV. CREANCES A PLUS D'UN AN

En 2014, nous retrouvons une créance à long terme de 2,3 millions d'euros. Celle-ci est relative aux mises à disposition de l'emprunt CRAC octroyé pour les travaux de construction de la maison de repos et la résidence services de la résidence Léon d'Andrimont. Il s'agit d'une subvention de la région wallonne octroyée sous forme d'emprunt. La dette à long terme se voit enregistrée pour le même montant au passif du bilan. La partie des emprunts échéant en 2015 a été reclassée parmi les créances à court terme pour 86 K€.

V. STOCKS

(en €)

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2014</u>
Produits et Matériel Médicaux	10.737	9.418
Produits et Matériel Entretien	50.956	53.610
Lingerie, Literie, Buanderie	32.035	36.944
	<u>93.728</u>	<u>99.972</u>

Les stocks ont fait l'objet d'une réorganisation au niveau magasin principal dans l'objectif d'une diminution du stock dans les services. La centralisation de ce stock sur Spa a eu pour conséquence de supprimer les stocks sur les sites de Limbourg et Collinet. Ils représentent à peine 0,4 % du total bilantaire et 11,7 % des achats annuels.

VI. CRÉANCES À UN AN AU PLUS

Les créances à court terme diminuent de 668 K € pour atteindre un volume de 2,41 millions d'€ à fin 2014. Cette diminution résulte principalement de la perception des subsides de la Région wallonne sur l'exercice 2014.

Parmi les créances à court terme, l'on retrouve notamment :

- les montants à recevoir des patients et des organismes assureurs pour 1.284 K€ ;
- les subventions en capital à recevoir de la Région wallonne pour 508 K€, soit – 748 K€ ;
- le solde 2014 à recevoir de l'INAMI dans le cadre de l'harmonisation des barèmes ainsi que des aménagements de fin de carrière, soit pour environ 164 K €, soit +33 K €;
- le solde MARIBEL à recevoir pour le 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2014, soit pour environ 85 K €;
- le solde APE à recevoir concernant la régularisation de l'année 2011, 2012 et 2013 estimée à 21 K€ ;
- l'acompte ONSS du 1^{er} trimestre 2015 payé en 2014 pour 143 K € ;
- les interventions du CPAS de Limbourg dans le besoin de financement de la Résidence Léon d'Andrimont, soit pour 150.000 €¹.

VII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET VALEURS DISPONIBLES

La trésorerie de l'intercommunale clôture à 3,6 M€ contre 3,3 M€ au terme de l'exercice précédent.

Suite à l'influence du résultat de l'exercice, le cash-flow est en diminution, il atteint 470 K€ en 2014 contre 571 K€ en 2013.

¹ Soit 25.000 € pour 2009, 125.000 € pour 2010, 125.000 € pour 2011, 125.000 € pour 2012, 125.000 € pour 2013 et 125.000 € pour 2014, sous déduction de 4 paiements reçus de 125.000 € en 2011, 2012, 2013 et 2014.

VIII. COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

(en K €)

Charges à reporter	269
Produits acquis	51
<u>Total</u>	<u>320</u>

Charges à reporter

Il s'agit de charges comptabilisées en 2014 mais dont la totalité ou une partie est relative à l'exercice 2015 (assurances, contrats de maintenance, abonnements, ...). On note principalement 132 K€ d'assurances loi, 26 K€ relatif au stock de mazout relevé dans les trois citernes au 31/12/2014 et valorisé au dernier prix d'achat ainsi que 67 K€ de charges relatives à la rénovation des plafonds. Ces derniers travaux étant toujours en cours en 2015, ils ont été reportés sur l'exercice suivant.

Produits acquis

Les produits acquis représentent principalement des produits financiers pour 4 K€ et un produit à recevoir de l'INAMI concernant l'accord social santé 2013 pour 21 K€.

COMMENTAIRES DU PASSIF

I. CAPITAL

Le capital (7,83 millions d'€) se compose comme suit, la partie fixe s'élevant à 384.235 € :

	<u>nombre de parts</u>	<u>valorisation (en €)</u>
<u>Parts AA apports en espèces :</u>		
Commune de Verviers	2	12.394,68
Commune de Dison	4	24.789,35
Commune de Limbourg	1	6.197,34
Commune de Pepinster	2	12.394,68
Commune de Welkenraedt	1	6.197,34
Commune de Spa	22	136.341,44
Commune de Jalhay	1	6.197,34
Fondation Réseau Solidaris	<u>10</u>	<u>61.973,38</u>
	43	266.485,55
<u>Parts AA apports en nature :</u>		
CPAS de Spa	36	223.104,24
CPAS de Limbourg	<u>171</u>	<u>1.059.745,14</u>
	207	1.282.849,38
<u>Parts AB apports en espèces :</u>		
Commune de Verviers	2	12.394,68
Commune de Dison	4	24.789,35
Commune de Limbourg	1	6.197,34
Commune de Pepinster	1	6.197,34
Commune de Jalhay	1	6.197,34
Fondation Réseau Solidaris	<u>10</u>	<u>61.973,38</u>
	19	117.749,43
<u>Parts AB apports en nature :</u>		
CPAS de Spa	34	210.709,50
<u>Parts B apports en nature :</u>		
P & V Assurances	48	5.949.444,60
Total		7.827.238,46

II. PRIME D'EMISSION

Dans le cadre de l'augmentation de capital par apports en nature survenue en 2008, une prime d'émission de 1,82 million d'€ a été constituée.

III. PLUS-VALUE DE REEVALUATION

La plus-value est inchangée (110 K €). Elle est relative aux immobilisations apportées initialement par P & V.

IV. RESERVES

Les réserves se composent comme suit :

<u>Réserves constituées</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Réserve légale	135.117,54	135.117,54	-
Réserve charges d'emprunt agrandissement Limbourg	440.622,33	373.920,28	-66.702,05
Réserve charges d'emprunt travaux d'isolation Spa	32.511,16	16.265,26	-16.245,90
Réserve charges d'emprunt rénovation cuisine	62.647,28	62.647,28	-
	670.898,31	587.950,36	-82.947,95

La réserve légale ne fait l'objet d'une affectation étant donné la perte dégagée sur l'exercice.

Les réserves disponibles ont été constituées en vue de couvrir les charges d'emprunt futures non subsidiées dans le cadre des agrandissements de la Résidence Léon d'Andrimont ainsi que sa construction et des travaux relatif à l'isolation du bâtiment et de la rénovation de la cuisine du site « Heures Claires » à Spa.

Précédemment, des réserves ont été constituées pour couvrir les charges d'emprunt futures découlant des travaux d'agrandissement de la résidence Léon d'Andrimont, de la rénovation de la cuisine et des travaux d'isolation à Spa. Ces réserves représentaient 536 K € au 31 décembre 2013. Comme prévu, cette réserve est utilisée, et donc transférée au résultat reporté, au fur et à mesure du paiement des intérêts. En 2014, une reprise de ces réserves est dès lors effectuée pour un total de 67 K€ qui est affecté au résultat reporté à fin 2014.

V. RESULTAT REPORTE

Le résultat reporté est influencé par le transfert des réserves disponibles (voir le commentaire ci-dessus) et par la perte de l'exercice :

(en K €)

Bénéfice reporté au 31 décembre 2013	1.882
Résultat de l'exercice 2014	-223
Dotations à la réserve légale	0
Prélèvement sur les réserves disponibles	+83
<u>Bénéfice reporté au 31/12/2013</u>	<u>1.742</u>

VI. SUBSIDES D'INVESTISSEMENTS

Depuis 2012, les notifications de subsides reçues de la Région wallonne ont été enregistrées pour 4,97 millions d'€. Celles-ci concernent :

- Subside UREBA – Travaux d'isolation du bâtiment des Heures Claires de Spa pour 205 K€ ;
- Subside dans le cadre de l'extension de la maison de repos de la Résidence Léon d'Andrimont pour 4.502 K€ ;
- Subside dans le cadre de la construction de 6 logements résidence-services à la Résidence Léon d'Andrimont pour 255 K€.
- Subside de la Région wallonne en vue de l'acquisition du mobilier du restaurant et du salon pour 12 K€.

Toutes ces subventions n'ont pas encore été liquidées au 31/12/2014 (voir créances court terme).

La prise en résultat de ces subventions a débuté en 2014 uniquement en ce qui concerne les travaux d'isolation du bâtiment des Heures Claires de Spa puisque les biens subsidiés ont été amortis. La prise en résultat s'élève à 6 K€ en 2014.

VII. DETTES À PLUS D'UN AN

Les dettes à plus d'un an sont relatives à la partie long terme de :

- deux crédits d'investissements qui ont permis de financer la construction de la nouvelle aile sur le site des Heures Claires pour un montant initial de 3,3 M € ;
- d'un crédit de 1 M€ contracté en 2012 afin de financer les travaux d'isolation du site des Heures Claires de Spa ;
- d'un emprunt de 2,5 M€ contracté auprès de BELFIUS en 2014 afin de financer l'extension de la résidence Léon d'Andrimont ;
- de plusieurs emprunts CRAC en vue de la construction de la résidence Léon d'Andrimont pour 2,49 M d'€ et qui trouvent leur contrepartie en créances à long terme.

Les tranches d'emprunts échéant en 2015 (674 K €) ont été transférées vers les dettes à un an au plus.

VIII. DETTES À UN AN AU PLUS

	(en K €)		
	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variations</u>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	378	709	331
Dettes financières	-	-	-
Dettes commerciales	1.076	1.363	287
Dettes fiscales, salariales & sociales	1.080	1.167	87
Acomptes reçus	65	37	-28
Autres dettes	37	3	-34
TOTAL	<u>2.636</u>	<u>3.279</u>	<u>643</u>

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Ce poste reprend les tranches d'emprunts échéant en 2015 ainsi que le solde des tranches échéant en décembre 2014 et prélevées en janvier 2015.

Dettes commerciales

Ce poste reprend des dettes envers les fournisseurs pour 1.306 K € et des factures à recevoir pour 56 K €. Le poste fournisseurs est en augmentation en raison des factures relatives au chantier de la résidence Léon d'Andrimont.

Acomptes reçus

Ce poste reprend les acomptes payés par les résidents lors de leur entrée et qui leur est restitué lors de leur sortie. Nous n'avons pas pu obtenir une liste détaillée des acomptes par date et par résident. Il conviendra d'analyser les postes ouverts par date et par résident dans le courant de l'exercice 2015. Cependant, on constate une diminution de ce compte puisque ce système a été abandonné au profit d'une facturation anticipative mensuelle des séjours.

Dettes fiscales, salariales & sociales

	(en K €)	
	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2014</u>
Précompte professionnel	209	227
O.N.S.S.	30	17
Rémunérations à payer	6	3
Provision pour pécule de vacances	836	920
	<u>1.081</u>	<u>1.167</u>

Le précompte professionnel est relatif aux rémunérations de décembre 2014 et a été payé en 2015.

L'ONSS est relatif à une facture de l'ONSS APL relative au dernier trimestre 2014. Signalons qu'un acompte pour l'exercice 2015 a été payé en 2014 et est reclassé parmi les créances diverses pour 143 K€.

Les rémunérations à payer concernent une régularisation de paie.

La provision pour pécule de vacances couvre le simple et le double pécule des agents contractuels et le double pécule des agents nommés.

Autres dettes

Les autres dettes concernaient principalement des patients à rembourser. S'agissant de résidents généralement décédés pour lesquels les coordonnées bancaires n'étaient pas connues. Ce dette n'avait plus été mouvementée depuis 2009, il a dès lors été décidé d'extourner la dette et de l'acter en recettes exceptionnelles (34 K€).

IX. COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

(en K €)

	<u>31/12/2014</u>
Charges à imputer	121
Produits à reporter	189
Compte d'attente	62
	<u>372</u>

Charges à imputer

Nous retrouvons principalement une régularisation de la subvention APE actée en 2011 pour 53 K€ suite à la notification de la suppression de 20 points.

Pour le reste, il s'agit essentiellement d'une régularisation de paie (48 K€) relatif à la revalorisation des échelles barémiques, des jetons de présence des administrateurs et diverses charges reçues en 2015 et à imputer à l'exercice 2014.

Produits à reporter

Les produits à reporter concerne la facturation anticipative de l'hébergement et de la convalescence. Désormais, les nouveaux résidents ne versent plus d'acompte mais payent anticipativement les frais d'hébergement.

Compte d'attente

Nous retrouvons des paiements reçus des organismes assureurs mais qui n'ont pas été identifiés. Ces paiements sont à rattacher aux créances sur ces organismes.

CHAPITRE II : RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2014

Le tableau ci-après retrace les résultats des deux derniers exercices :

(en €)

<u>Compte de résultats</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Produits d'exploitation	9.818.349,32 €	10.059.645,14 €	241.295,82 €
Chiffre d'affaires	8.926.992,95 €	9.173.591,79 €	246.598,84 €
Autres produits d'exploitation	891.356,37 €	886.053,35 €	-5.303,02 €
Charges d'exploitation	9.824.310,91 €	10.100.988,60 €	276.677,69 €
Achats	845.439,59 €	853.773,77 €	8.334,18 €
Services et Biens divers	1.217.164,32 €	1.196.725,77 €	-20.438,55 €
Charges de personnel	7.101.285,97 €	7.393.784,93 €	292.498,96 €
Charges non décaissées	641.195,65 €	643.399,98 €	2.204,33 €
Autres charges d'exploitation	19.225,38 €	13.304,15 €	-5.921,23 €
Résultat d'exploitation	-5.961,59 €	-41.343,46 €	-35.381,87 €
Produits financiers	37.120,74 €	31.947,20 €	-5.173,54 €
Charges financières	101.576,94 €	157.452,86 €	55.875,92 €
Résultat courant	-70.417,79 €	-166.849,12 €	-96.431,33 €
Produits exceptionnels	78.126,46 €	99.671,29 €	21.544,83 €
Charges exceptionnelles	59.248,41 €	148.956,65 €	89.708,24 €
Charges d'impôts	0,00 €	6.642,02 €	6.642,02 €
Résultat de l'exercice	-51.539,74 €	-222.776,50 €	-171.236,76 €

Les résultats peuvent se ventiler par sites comme suit :

	Site Heures Claires	Site Léon d'Andrimont	Site Collinet	TOTAL
Résultat d'exploitation	-12.067,68	-284.508,29	255.232,51	-41.343,46
Résultat courant	-137.272,95	-284.661,85	255.085,68	-166.849,12
Résultat de l'exercice	-185.462,56	-288.014,56	250.700,62	-222.776,50

COMMENTAIRES DES PRODUITS

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES

Globalement, le chiffre d'affaires a enregistré une augmentation de 2,8 % par rapport à l'exercice précédent. Les principales composantes du chiffre d'affaires ont évolué comme suit :

	2014	2013	Variation
* Secteur convalescence	1.021,54	894,93	+ 126,61
* Secteur MR	3.620,45	3.635,69	- 15,24
* Secteur MRS	3.203,24	3.058,36	+ 144,89
* Location résidences services	112,35	112,71	- 0,36
* Médicaments et petit matériel médical	59,34	60,45	- 1,11
* Visites médicales	273,41	208,21	+ 65,20
* Complément INAMI (3e volet et dispense de prestation de travail et fin de carrière)	644,53	647,97	- 3,43
* Divers (soins infirmiers, linge, téléphone, matériel incontinence)	<u>238,73</u>	<u>308,68</u>	<u>- 69,95</u>
Total chiffre d'affaires	9.173,59	8.926,99	+ 246,60

En termes de capacité, le Centre d'Accueil Les Heures Claires dispose du nombre de lits suivants :

	<u>Les Heures Claires</u>	<u>Collinet</u>	<u>Limbourg</u>	<u>Total</u>
Convalescence	50	-	-	50
MR	64	45	41	150
MRS	104	-	-	104
Total	218	45	41	304

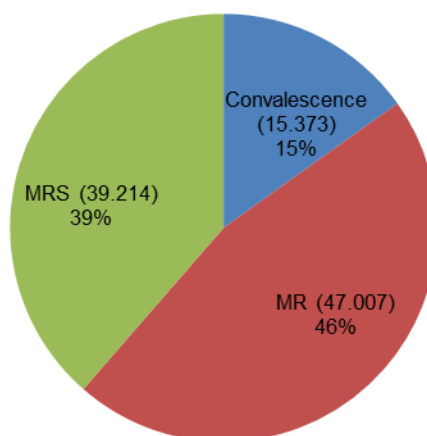
Signalons également le maintien en portefeuille de 8 lits MR apportés en 2008 par le CPAS de la Ville de Spa et qui est réactivé en mars 2015 à la finalisation des travaux de la résidence Léon d'Andrimont.

Au-delà, l'intercommunale dispose d'une résidence services composées de 11 appartements en location sur le site de Spa. Signalons également l'ouverture en mars 2015 de 6 nouveaux appartements sur le site de Limbourg.

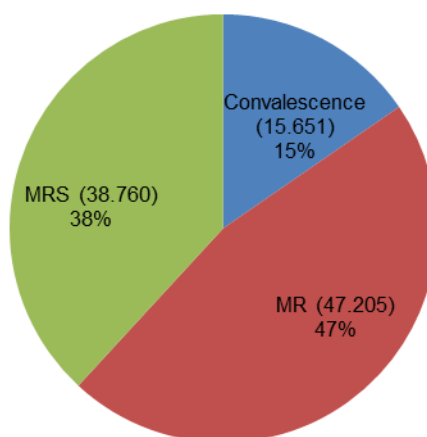
En termes de journées, le Centre d'Accueil Les Heures Claires a réalisé par site :

	<u>Les Heures Claires</u>	<u>Collinet</u>	<u>Limbourg</u>	<u>Total</u>
Convalescence	15.373	-	-	15.373
MR	19.569	14.206	13.232	47.007
MRS	39.214	-	-	39.214
Total	74.156	14.206	13.232	101.594

Répartition de l'activité 2014 en nombre de journées (101.594)



Répartition de l'activité 2013 en nombre de journées (101.616)



Le taux d'occupation globale pour l'exercice 2014 est stable et s'élève à de 91,56% (contre 91,58% en 2013) et peut être réparti comme suit :

	<u>Les Heures Claires</u>	<u>Collinet</u>	<u>Limbourg</u>	<u>Total</u>
Convalescence	84,24%	-	-	84,24%
MR	83,77%	86,49%	88,42%	85,86%
MRS	103,30%	-	-	103,30%
Total	93,20%	86,49%	88,42%	91,56%

On constate une occupation de 103,30 % au niveau de la MRS en raison des cas B, C et CD transférés de la MR vers la MRS.

Le taux d'occupation des 11 appartements de la résidence services a atteint 94% en 2014. Les mois d'inoccupation des appartements font suite aux travaux à réaliser lors du départ des locataires.

Les tarifs d'hébergement n'ont pas été adaptés en 2014. Ils ont évolués comme suit :

- Site des Heures Claires et Collinet :

	<u>01-09-2011</u>	<u>01-01-2012</u>	<u>01-01-2013</u>	
Convalescence	52,40 €	56,00 €	61,00 €	ch 1 lit
	46,22 €	49,40 €	54,40 €	ch.2lit
	43,13 €	46,09 €	51,09 €	ch.commune
MR	<u>01-09-2011</u>	<u>01-04-2012</u>	<u>01-02-2013</u>	
	38,85 €	39,48 €	40,06 €	ch 1 lit
	36,01 €	36,60 €	37,17 €	ch.2lit
	33,21 €	33,75 €	34,25 €	ch.commune
MRS	38,85 €	39,48 €	40,06 €	ch 1 lit
	36,01 €	36,60 €	37,14 €	ch.2lit
	33,21 €	33,75 €	34,25 €	ch.commune

- Résidence Léon d'Andrimont :

		<u>01-04-2012</u>	<u>01-04-2012</u>	<u>01-02-2013</u>	<u>01-02-2013</u>
		Commune	externes	Commune	externes
MR	ch 1 lit	38,60 €	41,08 €	39,21 €	41,69 €
	ch.2lit	31,67 €	34,15 €	32,17 €	34,65 €
	ménage	63,34 €	68,30 €	64,34 €	69,30 €

Au-delà, une réduction de 2,48 € par jour est accordées aux résidents originaires des communes associées à l'intercommunale.

Signalons également l'intervention de l'U.N.M.S. (convalescence) qui se monte à 35 € par jour (contre 30 € par jour en 2013), soit 491 K€ en 2014.

Le mode de financement forfaitaire de l'INAMI fixe un quota annuel de journées facturables. Le pourcentage de journées réalisées par rapport au quota se décompose comme suit :

	Sites Heures Claires et Collinet	Site Léon d'Andrimont
Quota de journées	76.082	14.770
Journées réalisées	<u>70.488</u>	<u>13.054</u>
% tage réalisé	92,6%	88,4%

Le forfait journalier INAMI MR et MRS a évolué de 2011 à 2014 comme suit :

- Site des Heures Claires et Collinet :

<u>Evolution du prix INAMI</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Du 1/01/2011 au 30/04/2011	37,93			
Du 1/05/2011 au 31/12/2011	38,67			
Du 1/01/2012 au 31/01/2012		40,80		
Du 1/02/2012 au 30/06/2012		41,62		
Du 1/07/2012 au 30/11/2012		41,61		
Du 1/12/2012 au 31/12/2012		42,44		
Du 1/1/2013 au 31/12/2013			44,88	
Du 1/1/2014 au 31/3/2014				46,32
Du 1/4/2014 au 31/12/2014				46,40
Moyenne	38,42	41,62	44,88	46,38

- Résidence Léon d'Andrimont :

<u>Evolution du prix INAMI</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Du 1/01/2011 au 30/04/2011	27,53			
Du 1/05/2011 au 31/12/2011	28,07			
Du 1/01/2012 au 31/01/2012		28,62		
Du 1/02/2012 au 30/06/2012		29,20		
Du 1/07/2012 au 30/11/2012		29,19		
Du 1/12/2012 au 31/12/2012		29,77		
Du 1/1/2013 au 31/12/2013			26,56	
Du 1/1/2014 au 31/3/2014				28,71
Du 1/4/2014 au 31/12/2014				28,83
Moyenne	27,89	29,20	26,56	28,80

A ce forfait est ajouté un complément de 0,32 € (du 1/1/2014 au 31/12/2014) pour couvrir le coût du matériel d'incontinence. Ce montant est à ristourner au patient pour chaque journée d'hébergement facturée.

La ventilation des degrés de dépendance (nombre de nuitées ventilées par forfaits INAMI) se présente comme suit :

		<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>Variation 13-14</u>
MR	O	16.288	13.463	-2.825
	A	13.929	10.064	-3.865
	B	5.138	4.539	-599
	C	4.831	9.999	5.168
	CD	2.479	2.571	92
	D	<u>3.461</u>	<u>5.009</u>	<u>1.548</u>
		46.126	45.645	-481
MRS	B	12.928	12.501	-427
	C	7.092	5.705	-1.387
	CD	<u>17.812</u>	<u>19.691</u>	<u>1.879</u>
		37.832	37.897	65

Quant au nombre de personnes accueillies, il se monte à :

Convalescence : 768 (soit une moyenne de 20,0 jours par séjour)

MR : 265 (soit une moyenne de 177,4 jours par séjour)

MRS : 186 (soit une moyenne de 210,8 jours par séjour)

Total : 1.219 contre 1.247 en 2013

Enfin, le complément INAMI reprend 399 K € au titre d'intervention pour 2014 dans le cadre de l'harmonisation des barèmes et de l'augmentation des barèmes (3^e volet) ainsi que 245 K € au titre d'intervention pour 2014 dans le cadre des mesures de dispense des prestations de travail et de fin de carrière.

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste s'élève à 0,89 M € et comprend essentiellement :

(en K €)

Subventions APE	199
Récup. personnel Maribel	291
Indemnité d'assurance AT	64
Revenus locatifs	68
Intervention du CPAS de la Ville de Limbourg dans le déficit de la Résidence Léon d'Andrimont	125
Rétrocession de 33% aux kinésithérapeutes	47

PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers s'élèvent à 32 K € et sont essentiellement relatifs aux produits des placements financiers. Si nous tenons compte du précompte mobilier imputé en charge diverse d'exploitation, ces produits sont ramenés à 19 K €.

Nous retrouvons également la réduction annuelle des subsides en capital pour 6 K€.

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels sont en augmentation, ils se composent des éléments suivants :

	(en K €)
Régularisation Inami fin de carrière 2013	24
Prime syndicale 2013	5
Régularisation Inami 3 ^e volet 2013	5
Extourne dettes diverses-résidents à rembourser	34
Ristourne assurance AT	14

COMMENTAIRES DES CHARGES

CHARGES D'EXPLOITATION

L'accroissement des charges d'exploitation se situe à 2,8 % en regard d'une progression des produits d'exploitation de 2,5 %.

(en K €)

	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>Écarts</u>	<u>%</u>
Approvisionnements et fournitures	846	854	+8	+1
Services et biens divers	1.217	1.197	-20	-1,7
Rémunérations et charges sociales	7.101	7.394	+292	+4,1
Amortissements et provisions	641	643	+2	+0,3
Autres charges d'exploitation	19	13	-5	-30,8
	<u>9.823</u>	<u>10.101</u>	<u>+277</u>	<u>+2,8</u>

Approvisionnements et fournitures

Les approvisionnements et marchandises restent stables et concernent principalement les denrées alimentaires, les produits pharmaceutiques, et le matériel d'incontinence.

Services et biens divers

Les services et biens divers diminuent légèrement et concernent essentiellement :

- locations d'immeubles, de machines, etc. :	76 K€
- Entretien et maintenance :	168 K€
- Frais d'énergie (gaz, eau, électricité,...) :	308 K€
- Frais de téléphonie et internet :	35 K€
- Blanchisserie :	62 K€
- Assurances :	23 K€
- Transport d'immondices :	45 K€
- Divertissements des résidents :	12 K€
- Honoraires des médecins, pédicures et coiffeuses :	256 K€

Rémunérations et charges sociales

(en K €)

	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>Écarts</u>	
Rémunérations	5.767	5.998	+231	
Cotisations patronales	1.123	1.125	+2	
Autres frais de personnel	172	186	+14	
Provision pécules de vacances	39	84	+45	
	<u>7.101</u>	<u>7.394</u>	<u>+293</u>	<u>+4%</u>

La masse salariale s'est accrue de 4 % pour les raisons suivantes :

- l'impact de l'augmentation de l'effectif : +6,2 ETP (+4%) ;
- l'impact de la revalorisation habituelle des anciennetés ;
- l'impact des régularisations des échelles barémiques ;
- l'impact du paiement d'indemnités complémentaires et préavis suite à des licenciements ou départs anticipés.

Signalons qu'aucune indexation des salaires n'a eu lieu depuis le 1^{er} janvier 2013.

Amortissements et provisions

Les charges non décaissées peuvent être décomposées comme suit :

(en K €)

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Amortissements	641	643
Réduction de valeur s/ créances	0	0
Provision pour risques et charges	0	0
	<u>641</u>	<u>643</u>

Autres charges d'exploitation

Ce poste reprend principalement les moins-values sur créances (12 K€). Celles-ci correspondent à la mise en irrécouvrable sur base des décisions du conseil d'administration. Le précompte mobilier de 25% sur les intérêts sur comptes à vue et à terme ont été reclassés parmi les charges fiscales.

CHARGES FINANCIERES

Les charges financières sont principalement relatives aux intérêts des crédits d'investissements (157 K€).

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les charges exceptionnelles reprennent essentiellement des régularisations d'assurance loi (99 K €) et l'impact de la revalorisation des échelles barémiques pour les exercices 2011 à 2013 (26 K€).

IMPOTS

Nous retrouvons principalement le précompte mobilier de 25% sur les intérêts sur comptes à vue et à terme (6,6 K €).

CHAPITRE III : ANALYSE FINANCIERE

(en K €)

	31/12/13	31/12/14
ACTIF		
Actifs immobilisés	13.706	18.418
Réalizable	4.792	5.163
Disponible	3.304	3.611
TOTAL DE L'ACTIF		
	<u>21.802</u>	<u>27.192</u>
PASSIF		
Fonds propres	15.029	17.057
Exigible long terme	3.882	6.484
Exigible court terme	2.891	3.651
TOTAL DU PASSIF		
	<u>21.802</u>	<u>27.192</u>

1. SOLVABILITÉ

La solvabilité de l'entreprise concerne sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements à court et long terme, en et hors bilan.

On définit ce ratio comme suit :

Degré d'autonomie financière =	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Passif total}}$
--------------------------------	---

Durant les deux derniers exercices, ce ratio a évolué comme suit :

2013	68,9 %
2014	62,7 %

Le ratio de solvabilité s'est dégradé en 2014 suite à la perte dégagée. Signalons que la norme en la matière se situe aux environs d'un tiers du pied de bilan.

2. LIQUIDITE – TRÉSORERIE – FONDS DE ROULEMENT NET

Trésorerie nette = fonds de roulement net – besoins en fonds de roulement

ou *fonds de roulement net = capitaux permanents – actifs immobilisés*
 et *besoins en fonds de roulement net = actifs circulants d'exploitation – dettes à court terme non financières*

La liquidité de l'entreprise, représentée par sa trésorerie nette, évolue en fonction de deux éléments largement indépendants, à savoir :

- Le fonds de roulement net lui-même conditionné par l'évolution des actifs immobilisés et des capitaux permanents
- Le besoin en fonds de roulement net, en fonction de l'ampleur relative des actifs circulants d'exploitation et de leur financement « *spontané* » par les dettes à court terme non financières :

(en K €)

	31/12/13	31/12/2013
<u>Fonds de roulement net</u>	<u>5.204</u>	<u>5.123</u>
Capitaux permanents	18.910	23.541
Actifs immobilisés	13.706	18.418
<u>Besoins en fonds de roulement net</u>	<u>1.900</u>	<u>1.512</u>
Actifs circulants d'exploitation	4.792	5.163
Dettes à court terme non financières	2.892	3.651
TRÉSORERIE NETTE	<u>3.304</u>	<u>3.611</u>

- Le fonds de roulement net demeure largement positif et permet de financer l'exploitation.
- Le besoin en fonds de roulement est positif en 2014 et ne constitue pas une ressource en fonds de roulement.
- La trésorerie s'améliore et demeure largement confortable.

3. CASH-FLOW

Le cash-flow demeure positif et se dégrade légèrement en regard du résultat courant négatif de l'exercice :

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Résultat courant	-70.417,79 €	-166.849,12 €
Charges non décaissées	641.195,65 €	643.399,98 €
Subsides en capital	<u>0,00 €</u>	<u>-6.142,46 €</u>
Cash-flow	570.777,86 €	470.408,40 €

Le cash-flow demeure positif mais se dégrade en regard de la diminution du résultat de l'exercice :

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Résultat de l'exercice	-51.539,74 €	-222.776,50 €
Charges non décaissées	641.195,65 €	643.399,98 €
Subsides en capital	<u>0,00 €</u>	<u>-6.142,46 €</u>
Cash-flow	589.655,91 €	414.481,02 €